

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module	Modèles et méthodes d'intervention AS		2021-2022
<b>Code</b> T.TS.SO359.AS2.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>			
<b>Crédits ECTS *</b>  <b>6 ECTS</b>  Volées : PT 2020, EE 2019, TP 2019 et EE 2018  Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<b>Compétences :</b>			
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action			
<b>Objectifs :</b>			
Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' : - Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif - Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention - Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel - Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques - Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son auto-détermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir - Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques			

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert-e de sa propre situation.

La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel-le-s de terrain sont confronté-e-s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel-le-s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené-e-s à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

### Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant-e-s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien.

Des professionnel-le-s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module se subdivise en deux parties :

1) Une évaluation formative, sous forme de travail écrit (semaine 22). Le **31 mai 2022**, les étudiant-e-s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social (journal de bord, génogramme, courrier complexe, etc.).

2) Une évaluation sommative, sous forme d'examen oral (semaine 26). Le **lundi 27 juin 2022 ou le mardi 28 juin 2022**, les étudiant-e-s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Une participation régulière et active des étudiant-e-s est attendue.

En cas d'absences répétées (total supérieur à 40%), sans justification certifiée, un travail complémentaire sera demandé (capsule vidéo de 180" pour les cours théoriques ; entretien filmé et analysé pour les ateliers).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même

année académique, soit : un examen oral individuel aura lieu le **lundi 5 septembre 2022** (semaine 36).

2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible

pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible

pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Une liste sera remise à l'ouverture du module (semaine 8). Elle sera complétée au cours du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Bättig Sébastien  
Bersier Yannick  
Bertocchi Silvie  
Brossy Joëlle  
de Meyer Patricia  
Ganière Mélanie  
Haunreiter Katja  
Kempter Kevin  
Masciulli Vincent  
Mellina Joël Sylvain  
Palkovic Viktor  
Rosselet Justine  
Steiner Walter  
Vacataire3

**Nom du responsable de module \***

BROSSY Joëlle

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André